



VIVEZ VOTRE VILLE

Mag

2019



ENSEMBLE, NOUS POURSUIVRONS

SOMMAIRE

P. 4 - 5

Conseil Municipal

13 Décembre 2018

P. 6 - 9

Médiathèque

Fibre

P. 10 - 11

Trophée Climat Énergie

Enedis, lutte contre la Précarité

P. 12 - 15

Ruban du Patrimoine

Souscription Sainte-Anne

P. 16 - 19

Inauguration Parc du Rostit

2^e laurier Ville Active et Sportive

P. 20- 21

Festival de la Danse

P. 22 - 23

Noël

P. 24 - 27

Vœux du Maire à la Population

P. 28 - 31

Vie Communale

Directeur de la Publication :

Jean-Paul Dalmasso

Rédaction - photos - infographie :

Valérie Haguenauer

Alexandra Russo - Morgane Ferrant

Service Communication

Mél. vivezvotreville@yahoo.fr

www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri – La Trinité

Tirage 5 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé



Éditorial du Maire

C'est au cœur d'un hiver particulièrement lumineux que nous avons l'honneur et le privilège de vous présenter l'actualité riche de ces dernières semaines à La Trinité. La fin de l'année 2018 fut dense de rendez-vous et de manifestations festives de tous genres. Parmi elles la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Vous étiez nombreux à répondre à notre invitation et je vous en remercie.

Le message que j'avais à vous donner, message de vérité et de sérieux, je veux que chacun d'entre vous l'ait en mémoire, y compris ceux qui n'ont pu pour quelque raison que ce soit, y assister. Aussi, j'ai souhaité que vous en retrouviez l'intégralité dans ce numéro.

En effet, il est primordial que la sincérité et la transparence soient les fondements de nos actions. Cela a toujours été le cas depuis 2014 et qu'elles que soient les difficultés, les contraintes et parfois même les obstacles, jamais je ne renoncerai à vous parler avec honnêteté et vérité.

C'est ce respect, que nous, élus de la République, nous devons aux contribuables. Il permet notamment de mesurer que les actions concrètes qui sont réalisées sont à la hauteur des enjeux et sont aussi une victoire sur l'adversité.

Les événements récents confirment plus que jamais que ce qu'attendent tous les citoyens, c'est non seulement l'écoute et la compréhension de leur quotidien, mais également le respect de notre engagement.

Il y a plusieurs façons d'exercer ces responsabilités. Celle que nous avons choisie pour La Trinité est de valoriser tout ce que notre ville offre de généreux, de savoir-faire, de dynamisme et de talents.

Soyez assurés que c'est encore et toujours dans cet esprit positif que nous aurons à cœur de poursuivre pour vous et avec vous, durant cette nouvelle année 2019, le beau travail entrepris au service de notre ville.

*Votre Maire,
Jean-Paul Dalmasso*



Vœux du Maire 2019,
p.24 à 27

Conseil Municipal

Séance du 13 Décembre 2018



Point 1 : Plan de prévention du bruit dans l'environnement des infrastructures de transports terrestres 2019 / 2023

Le Préfet des Alpes Maritimes a mis à la consultation publique du 8/10/2018 au 10/12/2018 inclus le nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures de transports terrestres relevant de la compétence de l'Etat.

Il est rappelé que le PPBE 2014-2018 a recensé 33 **Points Noirs Bruits (PNB)** sur la Commune. Le contrat de plan 2012-2016 n'a pas retenu de travaux de protections acoustiques. Le 26/10/2017 information par la société ESCOTA-VINCI à la Commune que cette dernière ne serait plus éligible aux PNB et mandate un acousticien pour effectuer des mesures sur 24 heures. **Le rapport de l'acousticien confirme qu'aucune habitation trinitaire n'est éligible aux PNB.**

Dans ce contexte, la Commune a demandé à la société ESCOTA-VINCI d'informer les riverains concernés, et à la Métropole NCA de faire une contre-expertise. Celle-ci a duré 3 mois du 5 juillet au 5 octobre 2018 et a confirmé les conclusions de l'acousticien mandaté par ESCOTA-VINCI.

Ceci étant, dans le cadre de la consultation sur le nouveau PPBE, il est proposé au

Conseil Municipal de :

1) Demander à l'Etat et à ESCOTA-VINCI la prise en charge de travaux phoniques (enrobés + joints de dilatation) afin d'améliorer la situation.

2) Prévoir une réunion publique sous l'égide de la société ESCOTA-VINCI dans le courant du 1er trimestre 2019 afin d'informer la population trinitaire.

Point 2 : Fixation des tarifs des nouveaux caveaux et mise à disposition d'un lieu de dispersion des cendres

Conformément à la délibération du 14 avril 2016 autorisant la procédure d'extension de notre cimetière du centre-ville, la commune, dans sa volonté de simplifier les démarches des familles, a procédé à la construction de 25 caveaux de 4 places dans la continuité du site qui a accueilli la dernière extension (carré M). Cet ouvrage représente la première partie de la dernière extension possible sur le site du cimetière du centre-ville.

Il est par conséquent proposé au Conseil municipal de fixer d'une part le prix de vente des caveaux 4 places nouvellement construits à 9 000 €, et d'autre part de mettre gracieusement à disposition un espace de dispersion des cendres qui sera dénommé « jardin du souvenir ».



Point 3 : Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2019

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée que suite à la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, la réglementation permet à Monsieur le Maire d'accorder aux commerces 12 jours de dérogations dominicales sur une année.

Ainsi, lorsque le nombre des dimanches excède 5, Monsieur le Maire doit préalablement à la prise d'un arrêté municipal, procéder à la consultation préalable de l'organe délibérant.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la liste des dimanches fixés dans le cadre des dérogations dominicales pour l'année 2019, sur le territoire communal.

Point 4 : Cession des parcelles communales section AC N° 73 et 74 d'une superficie totale de 10 728 m² au profit de la société Promex

Par délibération en date du 30 mars 2017, le Conseil Municipal a autorisé la cession des parcelles communales AC 73-74 d'une superficie de 10 728 m² à la société PROMEX.

Une promesse de vente a été signée avec ladite société le 23/06/2017 expirant le 30/11/2018, ou au plus tard le 31/12/2018.

Les délais d'instruction relatifs, d'une part à la délivrance de l'autorisation de défrichement et d'autre part, au permis de construire n'ont pas permis la signature de l'acte de cession avant l'expiration de ce délai.

Il est donc nécessaire de proroger le délai de la promesse de vente jusqu'au 31/05/2020 à 16 h. Etant entendu que les conditions de vente mentionnées dans le document initial sont inchangées.

Point 5 : Commune de La Trinité, aménagement du site de la gare / Avis de la commune sur le lancement de la procédure d'utilité publique et de cessibilité, avec mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, au bénéfice de l'établissement public foncier Provence Alpes Côte d'Azur pour réaliser un projet d'intérêt général de logements mixtes

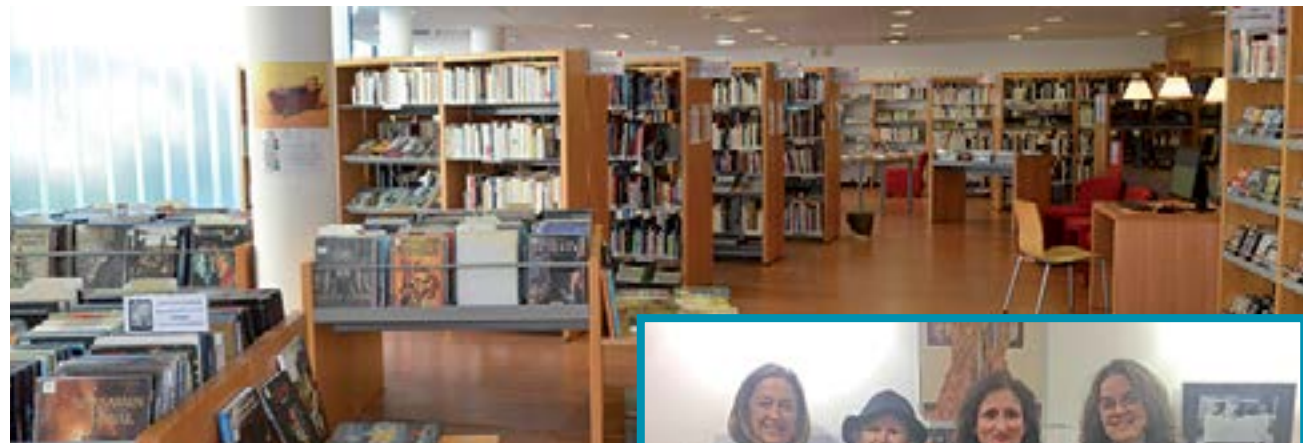
La Métropole Nice Côte d'Azur, l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur (EPF PACA) et la Commune de LA TRINITE, ont signé en 2013 une convention d'intervention foncière en phase anticipation-impulsion sur le Site de la Gare cadastré section AE n°51 à 53, n°55 à 65, n°341 et n°54 pour partie. Cette convention a été prolongée par avenant N° 1 signé en 2015 permettant le passage en phase réalisation d'une opération mixte sur le site de la Gare de la Commune.

Afin de poursuivre les démarches d'acquisition du foncier engagées par l'EPF PACA, et permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général d'environ 60 logements, dont 33 % de logements locatifs sociaux (environ 20 logements), la création de locaux d'activités (commerces et services) et la requalification des espaces publics et de l'accès à la gare SNCF, projet qui répond aux attentes de l'Architecte des Bâtiments de France, il est nécessaire d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique et de cessibilité valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

La présente délibération a pour objet d'émettre un avis sur le lancement de cette procédure menée par l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur, pour le compte de la Métropole et de la Commune.



100 000 € investis dans l'informatique



« En tant que Première Adjointe au Maire en charge de la culture, je m'investis pour développer et diversifier l'offre culturelle pour les Trinitaires. La médiathèque municipale « Les Quatre-Chemins » est l'axe central qui traduit la volonté politique de cette évolution souhaitée.

La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus, l'émancipation humaine sont des valeurs essentielles.

Aussi, notre objectif est de préserver ce fleuron culturel, d'en faire le ciment des actions de service public au service des contribuables.

Notre priorité est de valoriser l'offre documentaire et culturelle de cet équipement d'exception. En effet, à l'appui des statistiques et

des enquêtes de satisfaction recueillies, trop peu d'utilisateurs de la médiathèque et de résidents de la commune connaissent l'ensemble des services qui y sont proposés. Or, il est évident que le rayonnement culturel doit s'ouvrir à tous. C'est l'objectif politique qui a été donné pour les trois prochaines années. »

Côté modernisation, les 100 000 € investis pour la réinformatisation complète de la médiathèque illustrent notre volonté de moderniser notre offre culturelle innovante. Venez profiter de ses 32 nouveaux postes et leurs serveurs dont 20 pour le public, 4 réservés pour l'espace multimédia et jeux, un piano numérique en libre accès et pour finir, un réaménagement de certains espaces pour une meilleure convivialité.

Isabelle Martello



Enquête de satisfaction

En cette période de début d'année 2019 l'heure est à l'évaluation de nos services et de nos politiques publiques.

Aussi, pour votre participation à notre enquête de satisfaction de la médiathèque, je vous remercie !

Plus d'une centaine de retours ; ces éléments sont précieux pour évaluer et adapter les services à vos besoins !

Nous sommes ravis de vous livrer d'ores et déjà les principaux résultats de cette enquête. Nous reviendrons plus précisément et en détail sur l'analyse des indicateurs dans un prochain numéro.

98 % de personnes « Très satisfaites »

Le programme à venir...

FilaPhilo, à 11 h

- Samedi 9 mars : M'enfin, peut-on gaffer ?
- Samedi 11 mai : De la vertu à l'insulte Tonnerre de Brest !...Bachi-Bouzouk !...
- Samedi 8 juin : C'est ballot

Yoga, de 15 h à 17 h

- Samedi 9 mars : Le bhakti Yoga

- Samedi 11 mai : Le Jnana Yoga

- Samedi 8 juin : Le symbolisme

Vernissage, Exposition « Regards de la Beauté »

- Vendredi 8 mars à 19h

En Avant la Musique, à 15 h

- Samedis 16 mars, 18 mai et 15 juin

Médiathèque municipale « Les Quatre-Chemins »

Bd François-Suarez - Tél. 04 93 27 20 27

www.mediathèque4chemins.fr

Déploiement de la Fibre Optique à La Trinité

Les habitants et les entreprises de la ville pourront dès le 1^{er} trimestre 2019 bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants, grâce au réseau Orange. Jean-Paul Dalmasso, Maire de La Trinité, VicePrésident de la Métropole Nice Côte d'Azur et Laurent Londeix, Délégué Régional Orange Provence Côte d'Azur dévoilent le plan de déploiement du FttH sur la commune de La Trinité. Les travaux ont débuté sur la commune. Ils vont se poursuivre jusqu'en 2020.



Dans le département des Alpes Maritimes, Orange a démarré le déploiement de la fibre optique dans 30 communes et compte d'ores et déjà 370 000 foyers éligibles.

Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants communiquent dès aujourd'hui auprès de leur

syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

Ce réseau 100% fibre garantit la performance de la technologie jusqu'au logement. Le 100% Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanée sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le stockage sur le cloud, le son haute définition, la caméra 360°...

En tant que FAI, Orange propose un débit descendant minimum de 200 Mbit/s et un débit montant minimum de 100 Mbit/s avec son offre Play, un débit descendant minimum de 500 Mbit/s et un débit montant minimum de 200 Mbit/s avec son offre Jet.

Dans le cadre du plan stratégique de l'Entreprise Essentiels 2020, Orange poursuit son investissement sur la fibre optique sur le territoire français. Afin de répondre aux enjeux du Gouvernement et de son Plan France Très Haut Débit, l'ambition d'Orange est de raccorder 20 millions de logements en 2021.

L'opérateur, déjà présent dans 2 981 communes, prévoit de déployer la Fibre Orange à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français.



Transport, voyagez malin en Train

VOYAGEZ AVEC TER EN TOUTE SÉRÉNITÉ : MODE D'EMPLOI

1 Avant d'accéder à un train TER, il est impératif d'avoir un TITRE DE TRANSPORT VALABLE.

2 L'ACHAT de votre billet est POSSIBLE À TOUT MOMENT avant de monter à bord de votre TER.



3 Le TITRE de transport doit être COMPOSTÉ OU VALIDÉ.



4 VOUS POUVEZ ÊTRE CONTRÔLÉ À TOUT MOMENT DE VOTRE VOYAGE avant l'accès ou à la descente du train par des agents ou en passant par des portes d'embarquement en gare, mais aussi tout au long de votre voyage par le contrôleur du train ou une équipe mobile.

Conservez votre titre de transport jusqu'à la sortie de la gare.

ACHETEZ VOTRE BILLET TER EN TOUTE SIMPLICITÉ : MODE D'EMPLOI

• À TOUT MOMENT

L'APPLI SNCF : NE PARTEZ PAS SANS ELLE !

Achetez vos billets TER sur votre smartphone. Recherchez votre trajet, sélectionnez votre tarif, validez. Vos billets sont directement chargés dans votre téléphone. Pas besoin de les imprimer, ni de les composer ! Disponible gratuitement sur App Store et Google Play.

LE SITE INTERNET TER RÉGIONAL : TOUTES LES INFOS POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Laissez-vous guider pour acheter vos billets ! Sur le site Internet TER, vous pouvez acheter vos billets et aussi souscrire ou renouveler votre abonnement mensuel ou annuel.

Dans la rubrique « Calculer un prix », comparez les tarifs en fonction de la fréquence de vos trajets et des réductions proposées avec les cartes et abonnements régionaux TER.

• EN GARE

LES BORNES TER : LA RAPIDITÉ

Simple, les distributeurs de billets régionaux (de couleur bleue) sont accessibles dans les gares et haltes TER.

En quelques minutes, achetez vos billets TER ou rechargez votre abonnement sur votre carte billettique.

LES VENDEURS AUX GUICHETS : LE CONSEIL

Ils vous accueillent pour répondre à vos questions et vous proposer les tarifs et les services les mieux adaptés à vos besoins. Sur place, vous pouvez acheter vos cartes et abonnements TER régionaux et tarifs associés.

Horaires d'ouverture de gares disponibles sur votre site internet TER régional.



L'édition 2018 des Trophées Climat Énergie
L'inscrit dans la dynamique du Plan Climat départemental. Avec ces trophées, le Département souhaite valoriser les initiatives innovantes en matière d'énergie, de transport durable, de bâti et d'aménagement performants, les innovations : qu'elles soient scientifiques, technologiques et écologiques, le développement économique durable et la préservation de la Biodiversité.



Une nouvelle distinction pour la commune, La Trinité, Ambassadeur du « Green Deal »,

Accompagné de ma Première Adjointe, Isabelle Martello et de mon Deuxième Adjoint, Jean-Paul Audoli, j'ai reçu le trophée climat énergie, remis par Charles Ange Ginesy Président du Conseil Départemental.

La Trinité s'est engagée dans des actions concrètes, parfois petites, mais aux résultats très encourageants qui reflètent l'excellence environnementale

azuréenne. Dans la gestion quotidienne de notre commune, diverses actions ont été réalisées :

- Préventions au sein des écoles,
- Respect de l'environnement dans l'activité du service des espaces verts,
- Manifestations communales sur les thématiques environnementales,
- Amélioration de l'éclairage,
- Critères verts pour la passation des marchés publics,
- Circuits courts, valorisation des déchets, réduction du parc automobile, etc...

Une multiplicité des gestes qui sont nécessaires pour l'avenir de tous. À La Trinité, cela fait plusieurs années que nous sommes engagés dans le développement durable. Dans le cadre de la gestion des services municipaux nous mettons en place des actions visant à réduire les coûts de consommation de papiers et favoriser le recyclage.

L'avenir de la planète est l'affaire de tous, donc de chacun, donc de chaque collectivité !

Jean-Paul Dalmaso,
Maire de La Trinité

La Trinité lutte contre la Précarité Énergétique

Selon la loi, un foyer est en précarité énergétique lorsque celui-ci rencontre **des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins ou de ses conditions d'habitat.**

Selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) cette précarité touche les ménages classiques, les jeunes, les retraités, les familles monoparentales et se traduit par des impacts sur la facture d'énergie mais aussi sur la qualité de vie des individus qui l'éprouvent... Selon l'ONPE le phénomène de précarité énergétique touche près de 4 millions de ménages sur tout le territoire.

Des aides financières existent au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, des tarifs sociaux de l'énergie ou pour la rénovation du logement.

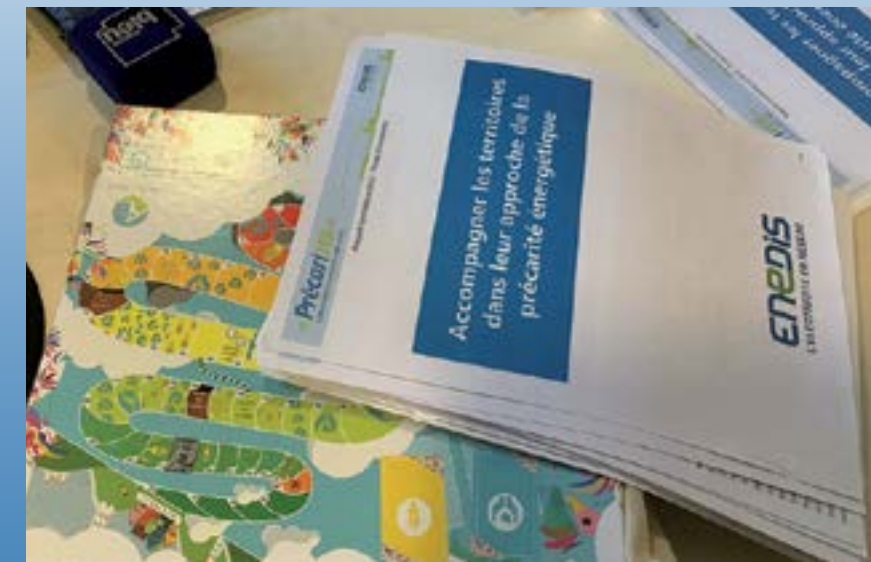
Cette question correspond aussi à des enjeux en matière de climat et de bon état écologique de la planète, car le chauffage et le



« Avec notre politique volontariste en matière de logements La Trinité est la première commune du département à avoir signé la convention avec ENEDIS. »
Isabelle Martello

fonctionnement de l'habitat sont source directe et indirecte d'importantes émissions de gaz à effet de serre, qui peuvent être diminuées par l'efficacité énergétique, laquelle est aussi à long terme une source d'économie d'argent et de moindre gaspillage de carburants.

Isabelle Martello, Première Adjointe au Maire aux côtés de ses collègues adjoints, Jean-Paul Audoli et Annick Meynard, ont reçu Pascale Oddoart, chargée des relations avec les collectivités territoriales à la Direction régionale Côte d'Azur d'Enedis, pour signer la Convention «Précariter Standard» afin de pouvoir réaliser un état des lieux.



« Cette convention nous permet d'accéder aux indicateurs générés par l'outil informatique PRECARITER dont dispose ENEDIS et de disposer de données statistiques très utiles pour faciliter notre action dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique sur notre territoire. »
Isabelle Martello

Ruban du Patrimoine

La Commune de La Trinité s'est vu décerner le prix départemental des «Rubans du Patrimoine», au titre de la restauration des Façades et des Toitures de l'Eglise, de la Chapelle et du Clocher de La Trinité.



Un an après l'inauguration de sa restauration, nous avons en l'Eglise de la Très-Sainte-Trinité reçu une récompense.

Le magnifique travail accompli, les mois de travaux, le partenariat entre acteurs, dont la participation de nombreux Trinitaires qui, par un mécénat efficace ont contribué à cette réfection, nous ont permis de concourir au «**Rubans du Patrimoine**» et d'être primés. C'est un travail collégial, qui a réuni tous les talents et toutes les ressources nécessaires, pour restituer à ces murs ancestraux leur splendeur architecturale.

Notre Eglise, au-delà de sa portée religieuse, c'est le point de départ de notre identité. Située au cœur du Centre-ville, elle est construite en 1845 car la Chapelle de La Trinité située à proximité, avait été jugée trop petite.

Pour son édification, l'architecte niçois Joseph VERNIER s'est inspiré du modèle de l'Eglise turinoise de la Gran Madre di Dio. Et en 2004, eut égard à ses références historiques et architecturales, l'Edifice a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

Cette distinction n'empêche pas les aléas du temps, et il était nécessaire, de procéder à sa remise en état.

Plusieurs études ont donc été réalisées pour la restauration de l'Eglise classée. La municipalité a souhaité que la Chapelle et le clocher, qui n'étaient pas inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, fassent l'objet du même traitement par souci de cohérence et d'embellissement.

Le chantier a duré 19 mois. Sous l'œil attentif de mon Adjoint aux Travaux, René FERRERO, des équipes aux savoir-



faire exceptionnels, à commencer par Madame Agnès SOURD-TANZI, Architecte du Patrimoine et par Philippe MACHEFER, économiste, spécialisé en bâti ancien et monument historique, lui-même médaillé de l'Académie d'Architecture.

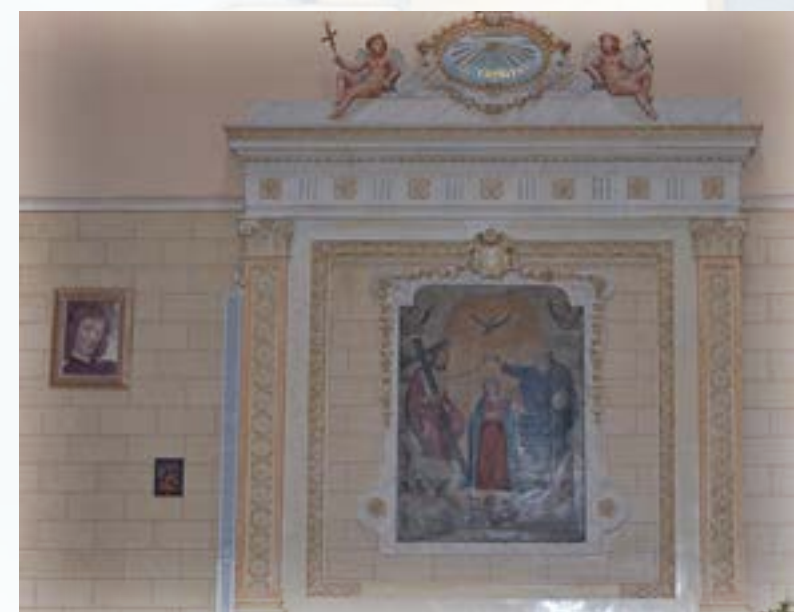
Cette ambitieuse réfection dont nous avons confié la maîtrise d'ouvrage au SIVOM Val de Banquière aura **coûté un million cent soixante-trois mille euros**. De nombreux partenaires ont participé au financement de cette opération.

Je tiens d'ailleurs à remercier très chaleureusement : le Conseil départemental (196 680 euros), la DRAC (100 000 euros), la Région (74 120 euros), la réserve parlementaire de Rudy SALLES (11 000 euros), la Fondation du Patrimoine (16 500 euros), et bien entendu les nombreux donateurs qui avec près de 24 000 euros ont œuvré à l'obtention de ce prix.

Cette distinction n'empêche pas les aléas du temps, et il est apparu nécessaire, de procéder à plusieurs travaux de remise en état.

Les projets primés par « les Rubans du Patrimoine », illustrent la créativité et la ténacité des différents acteurs. Ils mettent

en valeur le dynamisme des communes et les savoir-faire des entreprises du bâtiment et de leurs compagnons et la transmission des savoir-faire des métiers du Patrimoine. Avec la participation à ce concours, nous gravons ensemble la mémoire de notre commune avec la réhabilitation de notre patrimoine bâti, marque de notre identité. Nous sommes toutes et tous les récipiendaires de cette distinction qui illustre notre objectif de valorisation des actions de la municipalité pour le bien public.





La réfection de la Place de la République sous le contrôle de la Métropole Nice Côte d'Azur s'achève. C'est un réaménagement profond du coeur de ville (avec le renouvellement de tous les réseaux sous terrains) mené de la Place Pasteur jusqu'en l'église et ses abords. Une volonté d'améliorer le cadre de vie dans notre commune.

*Jean-Paul Dalmasso,
Maire de La Trinité*



*Dévoilement
de la plaque
récompensant
l'action de la
commune pour
la préservation
du patrimoine local.*



RESTAURONS LA CHAPELLE SAINTE-ANNE DE LA TRINITÉ

**FAITES
UN
DON**

UN DON

=
UN REÇU
FISCAL



COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

PAR INTERNET :

www.fondation-patrimoine.org/59543



Ou faites immédiatement un don en flashant ce QR code avec votre smartphone ! L'installation d'une application QR code est requise.

PAR COURRIER :

Envoyer le bon de souscription (disponible en mairie) avec votre règlement à la Fondation du patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGATION ALPES – MARITIMES

CCI Nice Côte d'Azur, 20 bd Carabacel
CS 11259 — 06005 NICE Cedex 1
Tel : 04 93 13 73 47

paca@fondation-patrimoine.org

Suivez notre actualité sur Facebook

Performances Sportives

Notre politique sportive a été mise à l'honneur en cette fin d'année avec l'inauguration du Parc municipal du Rostit et l'organisation du 2^e Festival de la Danse.

Conscient de la nécessité de pratiquer une activité physique à tout âge, la municipalité investit dans le domaine sportif à plusieurs niveaux comme le développement de l'offre de disciplines diversifiées par le soutien au milieu associatif ou la création d'équipements de proximité.



Inauguration Parc Municipal du Rostit, avenue Gaston Mouton

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce parcours de santé situé à seulement quelques centaines de mètres du cœur de ville.

Une fois de plus c'est l'occasion pour moi et mon équipe municipale, de mettre en lumière l'environnement de notre ville. Dans cet objectif de continuité, nous avons décidé avec mon Adjointe au Sport Virginie Escalier de valoriser ce **terrain exceptionnel de 9 372 m²** très exactement, véritable poumon vert de la commune.

Nous y avons créé des aménagements pour les enfants et les plus grands sur le thème de la pratique sportive ludique et familiale. Ces derniers comportent des agrès adaptés à tous les âges et totalement sécurisés. Des espaces réservés aux pique-nique sont également mis à disposition de tous les visiteurs.

Ce site exceptionnel vient compléter un panel déjà important d'équipements sportifs à La Trinité comme le Palais des Sports, les sentiers de randonnées et VTT, le boulodrome, les micro-sites, le site d'escalade en plein air, les stades, les jardins, etc.

Il répond parfaitement aux défis de notre époque. Parmi eux, celui qui consiste à offrir aux citoyens l'accès facile à la nature et à la qualité de vie. La pratique sportive doit pouvoir se faire partout : en salles, en extérieurs.

Vous savez avec quelle force je tiens mon engagement de ne pas alourdir la contribution des citoyens par la voie de la fiscalité. Je rappelle qu'en 2014, je l'ai baissée d'un point et demi.

C'était l'un de mes engagements et j'ai poursuivi cette maîtrise fiscale envers et contre tous les événements qui ont impacté dramatiquement les



Vanessa Antourel-Siegel, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des sports

collectivités territoriales : la baisse des dotations d'Etat, le transfert de compétences régaliennes vers les collectivités locales, les dépenses déployées pour renforcer la sécurité publique.

Toutes ces contraintes, que certains ont réglé en faisant appel au levier fiscal, nous les avons, nous à La Trinité, traitées de façon responsable et respectueuse des contribuables.

Il n'en demeure pas moins que nous, élus locaux, de terrain, au plus proche des besoins des concitoyens, nous sommes contraints de faire des choix pour poursuivre ce travail de cohésion envers et contre tout. Ce parcours sportif en est une des démonstrations.

Le coût total de cette réalisation est de 36 351 euros très exactement répartis entre l'acquisition des agrès et leur



installation d'une part, les travaux d'espaces verts et de restauration de mobilier d'autre part.

Ces derniers ont été entièrement réalisés par les équipes municipales qui ont accompli un travail de qualité.

Cette réalisation fait la démonstration d'une volonté politique forte :

- Préserver un cadre de vie qui nous est envié ;
- Garantir l'identité de notre **ville à la campagne** ;

Ce parc du Rostit est bien la démonstration de notre travail quotidien à l'aménagement cohérent de notre territoire. La valorisation de nos espaces, la valorisation de nos talents, la valorisation de toutes nos actions en faveur de l'intérêt général sont et seront toujours parmi mes priorités.

Je sais, nous savons, que vous vous l'approprierez et qu'il sera l'un des lieux importants de rendez-vous de tous les trinitaires.

Jean-Paul Dalmasso,
Maire de La Trinité



Performances Sportives

Bonne nouvelle pour la commune qui obtient son deuxième laurier du label **Ville Active et Sportive**. La Trinité comptabilise près de 5 000 pratiquants à ses activités municipales et sportives, soit près de 50% de sa population.

La Mairie consacre 6,13% de son budget dans l'aménagement de matériels sportifs. Grâce à sa politique sportive, la ville est honorée en obtenant pour la deuxième fois le label «**Ville Active et Sportive**», décerné par le Ministère des Sports, l'ANDES et l'Union Sport et Cycle.



« D'un Laurier en 2016 nous en avons obtenu deux pour la période 2019-2021 » *Virginie Escalier*

Déjà primée lors du millésime 2016-2017, la ville de La Trinité se voit attribuer un second laurier au label de « Ville Active et Sportive » pour la période 2019-2021.

Cette récompense distingue les communes qui développent des politiques volontaristes de promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre.

Ce label est attribué par un jury composé de membres du Ministère des Sports, de l'Union Sport et Cycle et de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport.

Cette nouvelle reconnaissance conforte la commune de La Trinité pour ses choix, ses investissements notamment avec la création du parcours sportif du Rostit ou encore la remise en place de l'apprentissage du ski, tous les mercredis de janvier à mars (supprimé lors de la

réforme du temps scolaire – sous le gouvernement Hollande).

La municipalité de Jean Paul DALMASSO, sous l'impulsion de son adjointe au Sport, Virginie ESCALIER, va poursuivre son développement d'actions et d'aménagements d'équipements sportifs répondant aux besoins des trinitaires, de façon sérieuse, mesurée et en phase avec les attentes de la population.



Le sport est un point fort de l'histoire de notre commune et se perpétue encore aujourd'hui grâce à l'engagement de Trinitaires qui vont au-delà de notre territoire porter fièrement les couleurs de La Trinité.

Elles ne se connaissaient pas, il y a encore quelques mois de cela, et ont néanmoins, choisi de fusionner leur destin. Toutes deux se nourrissent de défis, partagent cette même inextinguible envie de se prouver des choses. À elles-mêmes, bien sûr, mais aussi et surtout aux autres.

En tout cas, elles en sont sûres : elles se savent « humainement compatibles » pour affronter l'enfer du désert. Unies, donc pour le meilleur comme pour le pire. Le Dr Cindy Bailly-Agaledes, qui exerce à La Trinité, accompagnée de Karine Laporte, préparatrice en pharmacie, se sont lancées dans cette sacrée aventure qu'est le Rallye des Gazelles au profit de l'association « Nos tout-petits de Nice ». Cette association accompagne les personnes touchées par le deuil périnatal.



Suivez l'association soutenue par les «Gazelles» nostoutpetitsdenice.org

« En fait j'ai un peu l'esprit aventurier et besoin en permanence de me fixer de nouveaux challenges, de sortir de ma zone de confort. Et puis ce rallye, j'en rêvais depuis déjà un bon moment. Il faut dire que j'ai vécu 20 ans en Afrique et que mon papa, à bord d'une vieille Peugeot, a déjà traversé le désert à plusieurs reprises. C'était donc inscrit dans mon ADN. »
Karine Laporte



Pour Cindy Bailly-Agaledes, l'idée d'aller croquer de la dune dans le désert marocain tombait également sous le sens. « Ça n'a pas été très compliqué de me convaincre, dit-elle. Chaque année, je me lance de nouveaux défis. J'adore découvrir de nouveaux sports, et j'avais même imaginé pour mes 40 ans, escalader le Mont Blanc. Le plus dur, en fait a été de le dire à ma famille... Et puis, moi aussi, ce rallye me fait rêver. Alors la proposition de Karine, je l'ai prise comme la chance de ma vie. »

2^e Festival de la Danse

Cette seconde édition du festival de la danse a été un succès, un évènement même.

La présence du public nombreux me conforte dans ma volonté de faire des choix qui vous satisfont. Nous affinons et complétons notre projet socio-culturel et cela grâce à vous.

Des nouveautés cette année avec l'intégration de la médiathèque les 4 chemins qui a proposé dès le vendredi la projection d'un film familial du genre comédie musicale et primé au festival de Cannes : LALALAND.

10 associations de danse de La Trinité ont participé à ce festival. Toute la journée, avec des démonstrations et des initiations.

Les 150 danseurs qui ont participé aux ateliers et qui ont partagé leur savoir-faire n'ont pas ménagé leur peine.

Et le soir la représentation. Sur scène de 80 danseurs ! Tous les tableaux ont été très variés ; toutes les formes d'expressions chorégraphiques s'y sont enchaînées avec grâce.

Pas d'improvisation et beaucoup de travail.

L'équipe du comité des fêtes a soutenu cette belle manifestation comme à son habitude en proposant de bien bonnes gourmandises.

Bravo et merci à toutes et tous !



Un Noël à La Trinité

Noël, sa magie, ses fêtes, sa bonne humeur... et le Père Noël...

Revivons en images ces instants magiques. À La Trinité, petits et grands ont pu profiter d'animations et de moments joyeux offerts par la Municipalité.



*Photos souvenirs
avec le Père Noël...*



Discours du Maire

Lors des vœux à la Population

Le 27 Janvier 2019

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Amis,
Tout d'abord merci !

Merci d'être présents et de faire la démonstration de votre attachement à notre ville et à ses valeurs de convivialité, de respect, de solidarité et de fraternité.

Vous voir aussi nombreux cela fait chaud au cœur. Nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui ne peuvent être parmi nous aujourd'hui, ainsi qu'à l'ensemble de nos disparus et à leurs familles respectives.

Je commence par vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de sérénité. Nous voici donc réunis avec mon équipe de la majorité municipale pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Maire à sa population. Cette équipe municipale, c'est une équipe de choc ! Oui Mesdames et Messieurs, cette équipe telle qu'elle se présente devant vous c'est une équipe combattante opiniâtre qui a su traverser toutes les difficultés et relever tous les défis ! Et quels défis !.. Ceux-là ! Ceux qui sont présents ici sur cette estrade avec nous, ils savaient qu'en s'engageant dans cette aventure ils devraient mettre à votre service l'essentiel de leur temps, et de leur énergie.

En tout premier lieu je veux adresser, à ma première adjointe Isabelle MARTELLO un hommage tout particulier pour le travail qu'elle réalise chaque jour en sa qualité de Chef du groupe de la majorité municipale et dans ses délégations.

Ma chère Isabelle, chaque jour tu démontres aux trinitaires que pugnacité et humanité ne sont pas contradictoires.... Que tu sais à la fois maîtriser les enjeux et la connaissance de notre territoire dans toute sa diversité. Je pense que tout le monde ici a conscience de ton implication et de ta clairvoyance. Je remercie également l'ensemble de mes Adjoints

qui dans le cadre de leurs délégations respectives œuvrent pour défendre vos intérêts inlassablement.

Je remercie également tous les conseillers de la majorité municipale relais indispensables sur l'ensemble du territoire.

Mesdames, Messieurs, Cette équipe, elle est constituée de femmes et d'hommes aux caractères « bien trempés », aux sensibilités parfois différentes mais avec le sens du bien commun toujours en ligne de mire ! C'est ce qui fait notre force !

Le seul sens de l'intérêt général, au-delà des considérations partisans et jamais pour leur ambition personnelle ! Je dis bien **jamais pour leur ambition personnelle** ! Ceux-là ! Ils sont devant vous, fiers et droits dans leurs bottes, parce qu'ils n'ont jamais été pris en défaut. Ni de loyauté ! Ni de vérité. Nous sommes là pour que La Trinité reste toujours cette ville où le bien vivre ensemble n'est pas un slogan publicitaire !

Ici, ce bien vivre, il est réel ! Il est palpable ! et il nous tient à cœur. Ce travail quotidien nous le menons avec nos partenaires institutionnels : le SIVoM Val de Banquière, le conseil départemental, le conseil Régional et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Mais quel travail !

Quel travail dans cette période difficile dans ce climat d'insécurité grandissante et de navigation gouvernementale à géométrie variable !

L'année 2018 fut une nouvelle fois marquée par les actes terroristes. Le 23 mars à Carcassonne et à Trèbes, le 12 mai à Paris, le 11 décembre à Strasbourg. N'oublions pas ! Personne ne se résoudra jamais à l'accepter.

Nous poursuivons notre politique de sécurité et de tranquillité publique et ce n'est pas mon adjoint, Christian Giannini qui va me démentir. Ce qui fait la force de notre peuple c'est que nous ne cessons pas de vivre et que nous n'oublions jamais d'être les acteurs de notre futur.

En témoigne la mobilisation sociale. Mais il ne faut pas se tromper. L'expression démocratique n'a pas attendu le grand débat ! L'expression démocratique elle se fait dans les urnes et quoi que l'on en pense depuis plus de deux mois elle se fait dans la rue. Bien entendu je ne peux souscrire aux violences



urbaines. Mais je vois et j'entends !!! Les français les retraités les jeunes les salariés et les élus municipaux ne cessent depuis des mois de faire entendre leurs voix. Et que fait le Président de la République ? Il répond en organisant, LE GRAND DEBAT !

Ecoutez bien, après 20 mois d'exercice, le Président de la République a besoin d'organiser un grand débat pour savoir ce que les français pensent ?!

Je ne suis pas dupe de l'opération politicienne... nous savons d'expérience que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

Je regrette que le Président de la République découvre qu'il a été élu par le peuple et qu'il lui doit des comptes. Je regrette qu'il, redécouvre les Maires, si longtemps méprisés au seul motif de nous intégrer dans une opération de reconquête politique.

Non ! Je n'oublie pas qu'en 6 ans, l'ancien ministre des finances de François Hollande devenu Président de la République a participé à diminuer de moitié les moyens financiers de la commune de La Trinité.

Le temps de l'élu bâtisseur qui dépensait sans compter pour construire est terminé ! Avec les contraintes budgétaires, l'élu est d'abord un gestionnaire. **Il doit réformer, rationaliser, dépenser moins, et mieux pour assurer la mission de service public** ! Nous devons saluer le travail de notre Adjoint aux Finances, Jean-Paul AUDOLI et sa ténacité. Il a su parfaitement identifier et intégrer nos objectifs de maîtrise des finances pour l'ensemble de nos projets. Mesdames, Messieurs, je ne regrette pas mon choix de baisse de la fiscalité en 2014.

Les chiffres ne mentent pas :

En 2014 : 1 670 000 euros de dotations de l'Etat.

En 2018 : 947 000 euros de dotations de l'Etat !
Durant ce mandat : 4,5 millions d'euros cumulés supprimés. 4,5 millions d'euros !!! L'équivalent

de 3 salles des fêtes ! Imaginez ! vos revenus réduits de près de la moitié ! Quel impact sur le budget de vos ménages ? Quelles solutions pour réaliser vos projets pour réparer ou remplacer votre voiture, pour améliorer votre habitat, pour subvenir aux études de vos enfants ???

C'est très simple en vérité ! QUE FAIRE ?

- Faire en sorte d'augmenter vos ressources?

- Avoir recours à l'emprunt ?

- Vendre une partie de votre patrimoine devenu inutile ?

Pour ma part, étant donné que je refuse d'augmenter vos impôts, que je refuse le recours à l'emprunt, je m'oriente vers la vente d'un patrimoine devenu inutile à l'intérêt public.

Pire ! Puisqu'il peut même être source de dépense ou de perte de valeur. Personne, je dis bien personne, n'avait imaginé **une telle purge** de nos ressources financières en 2014 !

Eh oui, le changement a bien été pour maintenant.

Mesdames, messieurs, vous l'avez compris !

Je ne regrette pas les axes que j'ai fixés à mon équipe : le principe de l'utilisateur payeur et la recherche de tous les financements hors contribution fiscale ou emprunt. La préservation de votre pouvoir d'achat est mon objectif depuis longtemps. Je suis et je resterai **le Maire du pouvoir d'achat** !

Nous y pensions déjà en 2014 et je n'ai pas cédé à la facilité. L'actualité de ces dernières semaines confirme que ce choix était le bon. Je procède à une gestion rigoureuse, en fonction des moyens dont



dispose la commune, en fonction des priorités. Je dois garantir le service public. Alors oui ! j'ai fait des arbitrages ! **Des arbitrages pour l'utilisation DE VOTRE ARGENT !**

N'oublions jamais que tout ce qui se réalise c'est vous qui le payez. Ces choix n'ont pas toujours eu bonne presse, je les assume ! Je pense notamment à la suppression des illuminations de Noël en 2016 ! Rappelez-vous la période que nous traversons !

ET oui ! j'ai préféré augmenter la sécurité de nos enfants dans les écoles ! Je ne le regrette pas et nous avons pu, dès 2017, reprendre les illuminations dans le cœur de ville. C'est ce que j'appelle le sens du bien commun.

Et personne, personne... ne pourra me faire le reproche de dépenser sans complexe l'argent public, l'argent du contribuable, votre argent. Nous déterminons nos priorités. C'est cet esprit qui nous anime. C'est cet engagement qui nous conduit à gérer au quotidien en responsabilité. 2018 a vu quelques démonstrations d'envergure.

- Les travaux de rénovation de l'église financés par ce mandat municipal, pour 1 163 000 euros, sans augmentation de la fiscalité ! sans recours à l'emprunt,

- Les travaux de réhabilitation de l'esplanade de l'église, de la montée Levesi, et de la Place de la République, en collaboration avec la Métropole, pour 1 100 000 euros toujours sans augmentation de la fiscalité ! sans recours à l'emprunt. Des travaux effectués sous l'œil très attentif de René FERRERO, Adjoint aux Travaux....

- La réalisation du parcours sportif municipal pour 36 351 euros, formidable opportunité de valorisation de ce terrain de 9 372 m² en cœur de ville, sous l'impulsion de Virginie ESCALIER, Adjointe aux Sports et aux Associations.

D'ailleurs, je vous annonce que nous venons d'obtenir 2 lauriers du label ville active et sportive.

- Une autre réalisation : la modernisation de l'équipement informatique de la Médiathèque municipale, pour 100 000 euros !

Et dire que nous avons fait l'objet d'attaques indignes sur notre politique culturelle ! n'est-ce pas Isabelle ? La réponse est là : 100 000 euros investis pour la culture cette année !

En 2018, nous avons également été particulièrement attentifs à nos écoles et à leur fonctionnement optimal pour les enfants. Marie-France MALOUX, Adjointe déléguée à l'Education, ne ménage pas ses efforts pour satisfaire ce service noble.

Vidéo rétrospective 2018

www.ville-de-la-trinite.fr

Les écoles cela représente à La Trinité un budget total de plus de 2 millions d'euros, qui s'articulent autour des travaux d'investissement, notamment des travaux d'entretien et des charges de fonctionnement. Car les écoles, c'est aussi l'ensemble du personnel communal qui y exerce ses missions. À La Trinité le personnel des écoles c'est 30 % de la masse salariale !

Alors Mesdames, Messieurs, mes chers amis vous l'avez compris ! Je ne renoncerai pas à mener cette politique résolument tournée vers le réalisme et la responsabilité. Etre aux affaires d'une commune, cela ne se réduit pas à satisfaire une certaine notoriété ou encore, à marquer sa gouvernance par des réalisations pharaoniques !

NON ! Etre aux affaires d'une commune, c'est aussi, c'est surtout, faire émerger des structures, des services, des orientations adaptées à l'intérêt général. Parmi ces objectifs il y en est un absolument majeur. Je veux parler de l'habitat.

La politique de l'habitat dans une commune c'est primordial. Cette question est un enjeu sociétal majeur. Nombre de nos concitoyens peinent à trouver un logement digne ! La rareté du foncier, le montant des loyers, notamment sur la Côte d'Azur, aggravent la situation dans nos territoires.

Impulser une offre variée de logements, qu'il s'agisse d'accession à la propriété ou de logements sociaux pour actifs, c'est notre devoir ! Je veux rester Maître de l'équilibre des différentes catégories sociales. C'est notre objectif ! C'est notre ambition ! De la même manière, être conscient que promouvoir un habitat dédié aux plus dépendants, qui soit une alternative aux maisons de retraite, c'est une nécessité !

Nous avons impulsé cette idée à La Trinité. En totale cohérence avec les enjeux sociétaux.

Mais notre projet de résidence seniors a purement et simplement été « refusé » par la technocratie administrative nationale. Allez donc comprendre.....

Nous proposerons à nouveau ce type de logement. Parce qu'il est l'alternative incontournable aux besoins des seniors trinitaires. Certains se réjouissent lorsqu'un projet d'intérêt général n'aboutit pas. Je l'ai souvent constaté.

Ceux-là n'existent jamais par eux-mêmes mais

uniquement en fonction de notre action. Mesdames, Messieurs, tous ces freins, toutes ces difficultés ne nous empêchent pas et ne nous empêcheront jamais d'agir pour le bien vivre à La Trinité.

- Nous avons inauguré l'église de la Très-Sainte Trinité.

- Nous avons inauguré notre parcours sportif.

- Nous allons inaugurer bientôt le centre-ville.

Ce sont 2,5 millions d'euros d'investissements cette année. Sans impact sur votre fiscalité ; Sans augmentation de la dette !

En mobilisant les ressources financières de la commune, du département, de la région, de la métropole ! **C'est un beau bilan.** Mais, nous avons une plus-value à La Trinité ! Cette plus-value c'est cette formidable synergie des acteurs qui en font l'essence même. Nos associations bien entendu, nos bénévoles, nos talents, les voisins vigilants, les référents de quartier et la formidable animation de notre dynamique Adjointe à la Proximité Annick MEYNARD. Toutes ces particularités de notre ville, elles sont reconnues, elles sont valorisées. En témoignent les nombreuses récompenses que nous avons obtenues pour vous cette année. Je vous l'ai annoncé tout à l'heure :

- 2 lauriers ville active et sportive !

- Le prix national de l'union des CCAS pour la boîte à livres !

- Les rubans du patrimoine pour la réhabilitation de l'église !

- Le trophée départemental plan climat énergie !

Autant de labellisations qui reconnaissent le dynamisme et l'énergie de notre territoire et au-delà de notre territoire.

- La candidature au patrimoine mondial de l'Unesco c'est aussi la reconnaissance, de notre territoire remarquable.

L'attachement que les trinitaires ont à leur commune s'illustre par la fierté de nos jeunes générations à porter les couleurs de leur ville. **Cette jeunesse qui a grandi à La Trinité qui a pu s'approprier ses valeurs, elle est talentueuse.**

Mesdames, messieurs, mes chers amis, Vous l'avez compris, nous ne baissons pas les bras et nous ne les baisserons jamais. Je poursuivrai cette politique responsable en 2019. Je n'augmenterai pas les impôts. Je n'aurai pas recours à l'emprunt, Je continuerai à être un homme de bons sens.

Vous savez qu'il est très courant de voir de

nouvelles réalisations débiter la dernière année d'un mandat municipal !...

Ou encore d'annoncer des poses de premières pierres à des fins électoralistes de mauvais goût. Je ne vous ferai pas cet affront ! Je ne vous mentirai pas à des fins de propagande !

A propos de la circulation dans la vallée ce que je vous dis, c'est que mon plan de circulation pour désengorger les axes routiers a retenu toute l'attention de Monsieur le Préfet.

De même, je me suis entretenu avec lui de mon refus de l'implantation de la prison sur le plateau Tercier. Eh oui !, je vous le dis, mon cahier de doléance, je le lui ai transmis directement !

Ce que je vous dis, c'est que les plans, le financement et la planification de la salle multi activités sont prêts ! que nous lancerons ce projet. Nous poserons en temps voulu la première pierre.

Je ne renonce à rien ! Et nous continuerons à promouvoir nos talents, Je vous annonce d'ailleurs que le Club de Judo de La Trinité, par l'intermédiaire de son jeune Président, Logan Leleu, et de son entraîneur Philippe Leleu, va représenter la commune en août prochain, en participant à la Grande Traversée des Alpes en 4L ! Bravo ! Et dans quelques semaines, c'est le docteur Cindy Bailly-Agalades, qui exerce à La Trinité et Karine Laporte, qui porteront haut nos couleurs lors du prestigieux rallye Aïcha des gazelles. Un grand bravo Mesdames !

Mesdames, Messieurs, Mes chers Amis, Voici ce que j'avais à vous dire. Il me reste à vous réitérer tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année. Que 2019 vous apporte, à vous, à vos familles, à vos amis, et à tous ceux que vous aimez ; une bonne santé !

BONNE ANNEE 2019



Mariages... avec un grand « Oui » !



10 Novembre 2018
François et Angeline

20 Octobre 2018
Antoine et Claire



22 octobre 2018
Pacs de Julia et Nicolas

22 décembre 2018
Christian et Patricia



Joyeux Anniversaire

20 Février 2019
Rina Valvassori



Rina VALVASSORI, en présence de son fils Louis VALVASSORI et sa famille, ses cousins et cousines famille Barbagli et Muia.

100ans

Infos Utiles...

Programme du CCAS

Sortie du mois
Du Pôle Animation Seniors
Vendredi 1^{er} Mars 2019

« ESCAPADE AU PAYS DU MIMOSA »
TANNERON - CALLIAN

30€
TOUT
COMPRIS
Le CCAS vous offre le transport

Programme :
- Visite d'une forçerie de MIMOSA
- DEJEUNER dans un restaurant du village du TANNERON
- Visite commentée du village Médiéval de CALLIAN

Encaissement de la sortie :
Mardi 05 Mars au CCAS de 9h30 à 11h30
Renseignements et inscriptions 04 93 54 34 45 / 04 93 27 64 42

Sortie du mois
Du Pôle Animation Seniors
Vendredi 29 mars 2019

JOURNÉE LIBRE
A
VINTIMILLE

8€

Mettez à profit
ce jour de
semaine...
Rejoignez-nous
pour une
agréable
balade en
journée libre
dans la ville de
Vintimille et de
son marché.

Encaissement de la sortie :
Mardi 02 Avril 2019 au CCAS de 9h30 à 11h30
Renseignements et inscriptions :
04 93 54 34 45 / 04 93 27 64 42

Déchetterie de La Trinité

Boulevard Fuon-Santa
Horaires d'ouvertures :
(du lundi au samedi, sauf le mercredi)
de 8h - 12h et de 14h - 17h

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur. (Voir conditions sur www.tousecocitoyens.org).

Toute personne se livrant à des dépôts sauvages sur la voie publique s'expose à une amende allant jusqu'à 1500 € et à la prise en charge des coûts d'enlèvement et de traitement des déchets.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des encombrants dans la rue. En cas d'impossibilité de déplacement en déchetterie ou bien pour connaître les modalités de la collecte des encombrants.



Arrêté Préfectoral

En raison des conditions de sécheresse persistantes et propices aux incendies de forêt, une nouvelle période rouge d'interdiction de tout emploi de feu dans le département est établie jusqu'au **4 mars 2019** inclus.

Dates à Retenir

Carnaval, Départ au chapiteau

Dimanche 3 mars

Permanence CCAS : Isabelle Martello

Jeudis 7 et 28 mars

sur rendez-vous au CCAS

Sortie Proximité

Lundi 18 mars à 16h «Groupe Scolaire V. Asso»

Mardi 19 mars à 16h «Ecole Lepeltier»

Vendredi 22 mars à 16h «Ecole Vira-souleur»

Société de Chasse Canta Perdrix

Les battues administratives



Christophe Bosio
Président de la Ste de Chasse

La société de Chasse Canta perdrix joue un rôle important dans la bonne gestion écologique de la biodiversité par son intervention n o t a m m e n t , dans la mise en œuvre des battues administratives.

Traditionnellement présentées comme le dernier recours,

les battues administratives sont désormais fréquentes et communes pour résoudre les difficultés ponctuelles du fait des grosses densités de population d'animaux dans certains espaces comme, par exemple, la concentration de sangliers dans des zones urbanisées.

Sous le contrôle des lieutenants de loupeterie nommés par le Préfet, ces battues administratives peuvent être organisées toute l'année y compris hors période de chasse. Par ailleurs, les lieutenants de loupeterie peuvent être consultés, en cas de besoin, par le Préfet ou le Maire, sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage.

En terme de sécurité, il est important de rappeler que tous les chasseurs intervenants



Patrick Forsano
Lieutenant de Loupeterie

sur la commune lors de ces mesures administratives participent à la formation sur la sécurité en battue dispensée par la Fédération Départementale des chasseurs des Alpes Maritimes avec un recyclage obligatoire tous les 3 ans.

Bon à savoir !

Trop souvent, en zone urbanisée des riverains nourrissent les sangliers, provoquant sans le savoir, des conséquences néfastes pour l'homme. En effet, l'apport de nourriture en milieu urbanisé peut altérer le caractère sauvage de certains animaux dont notamment l'espèce sanglier. Ne fuyant plus, ils quittent la forêt pour se rapprocher des zones urbaines afin de se nourrir . Ces situations provoquent d'autres effets importants : accidents de la route, dégradation de biens publics ou privés (propriétés, clôtures, jardins, etc.) ou encore prolifération d'autres espèces attirées par ces déchets alimentaires (rongeurs). Par conséquent, leur alimentation doit se faire en forêt.

Merci de votre compréhension.

Nouveaux Commerçants



Agence crédit premium,
expert en prêt
immobilier, Bienvenue !
Boulevard G1-de-Gaulle,
contact@creditpremium.fr



Le Trinitaire, Tabac,
Changement de
Propriétaire, Bienvenue !
Boulevard G1-de-Gaulle,



Institut Riviera Beauté :
Flavia, le retour !
7 Rue Antoine Scoffier,
Tél : 04 93 27 30 08
(Sur Rendez-Vous)
flaviacortese.com

Tribune des oppositions

RASSEMBLER POUR LA TRINITÉ !

Même si la période des vœux est terminée, le début d'année est traditionnellement le moment de faire le point sur les choses importantes.

A vous tous, Trinitaires, quelle que soit votre sensibilité, nous vous souhaitons de réaliser vos souhaits les plus chers.

Et pour notre commune, nous devons tous aussi souhaiter le meilleur.

Les récentes mobilisations de Français dans tout le pays et les débats qui se sont imposés à cette occasion rappellent aux élus qu'ils ne le sont que pour représenter les citoyens, et non pour les gouverner contre leur volonté. Comme élus locaux nous avons quant à nous obtenu quelques satisfactions dans l'année écoulée.

Grâce au soutien de nombreux Trinitaires, nous avons pu mener des combats utiles, qui ne sont pas terminés : en refusant la bétonnisation anarchique de la commune (un projet d'immeuble de huit étages sur le site de la gare auquel nous nous opposons vient d'être retoqué), en défendant la médiathèque, en nous mobilisant contre le projet absurde de prison au plateau Tiercier, en pointant des incohérences budgétaires de la commune et l'augmentation des impôts locaux malgré l'absence de projets de la municipalité pour les Trinitaires, en déplorant les gaspillages comme celui des travaux des pavés du centre ville, en pointant des erreurs comme le refus des illuminations de Noël sur lequel la majorité municipale divisée et à bout de souffle a été contrainte de revenir (un peu) en fin d'année...

Mais au-delà de ces combats que nous menons, notre mission d'élus c'est aussi de vivre avec les Trinitaires des événements heureux: comme les mariages que nous célébrons ou comme les nombreuses initiatives des associations trinitaires auxquelles nous nous associons.

Face à ceux qui cherchent à masquer leurs défaillances par des discours agressifs et souvent mensongers, il nous faut regarder l'avenir en rassemblant plutôt qu'en divisant.

Avec vous et pour vous, nous voulons continuer de défendre La Trinité et notre cadre de vie à tous.

Travaillons-y, tous ensemble.

CADREDEVIE.LATRINITE@GMAIL.COM

06 46 55 70 39

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY,
K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI,
I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux

La liste du Rassemblement national
ne nous a pas transmis sa tribune

2018 s'est effacée pour laisser l'arrivée à 2019.Durant cette année riche en événements nationaux mais aussi locaux nous pensons qu'il est bon de tourner la page et d'envisager une nouvelle année meilleure pour la France et les français. Après la trêve de fin d'année nous espérons que l'activité nationale et locale reprennent le dessus apportant aussi un peu plus de richesse afin d'améliorer le quotidien de chacun.Regrettable de constater encore que notre ville ne s'est pas illuminée de lumière et de décoration pour annoncer ces fêtes de fin d'année. Seul le centre-ville, quartier de la mairie, a mis ses appareils de Noël, oubliant un peu les quartiers excentrés. Merci aux résidents de ces quartiers qui depuis quelques années prennent le relais par des décorations lumineuses des façades de leurs habitations. Ce mois de décembre 2018 nous a apporté la fin des travaux place de la République, montée Levesi et parvis de l'église. Cette restauration devenue nécessaire et bien sur son ensemble est bien réalisée. Il en est de même pour notre église classée Monument Historique. Nous le devons surtout au savoir-faire des entreprises et artisans qui ont participé à ces travaux. En ce début du mois de février nous apprenons que Monsieur le Maire se représenterait lors des prochaines municipales lors d'une interview d'une journaliste de Nice Matin. Non pas que Monsieur le Maire mais aussi la première adjointe et le second adjoint pour répondre aux questions de la journaliste.... Chers trinitaires, que cette année 2019 vous apporte bonheur, santé et prospérité ainsi pour vos proches.Emmanuelle Fernandez Baravex et Jacques BISCH élus indépendants

Emmanuelle FERNANDEZ-BARAVEX

et Jacques BISCH

Élus indépendants trinitaires

Parole de la Majorité

Comme je vous l'ai dit lors de mes vœux, et je vous le dis clairement, ces oppositions n'existent qu'en fonction de ce que je décide et réalise.

Leur seul objectif : bloquer mon action avec des recours abusifs, la désinformation, des rumeurs pour nuire in fine non seulement à mon équipe mais surtout à vous les trinitaires.

Mon opposition de gauche : qu'a-t-elle à proposer ??? A-t-elle déjà formulé une seule fois au Conseil municipal une proposition constructive allant dans le sens de l'intérêt de La Trinité ?

Quant à mon opposante récente, que dire ???

J'ai noté son absence lors du dernier Conseil municipal, afin de ne pas valider à nouveau des dossiers qu'elle avait elle-même précédemment défendus.

Une attitude qui ne l'honore pas.

Les trinitaires ne sont pas dupes du fait que si elle avait gardé sa fonction au sein de ma majorité municipale, elle ne s'opposerait pas maintenant avec autant de rancœur.

Et je vous le dis clairement ces attitudes me confortent dans les décisions prises.

Soyez assurés qu'avec ma Première Adjointe et mon équipe majoritaire nous continuerons au-delà de toute considération politicienne et partisane à servir uniquement, et je dis bien uniquement, les trinitaires et les intérêts de notre belle Commune.

Votre Maire

Jean-Paul Dalmasso

CARNAVAL DE LA TRINITÉ

DIMANCHE 3 MARS 2019 À 14H30

BOULEVARD FRANÇOIS-SUAREZ

ROI DE LA FAMILLE



DÉPART DU CORSO DEVANT LE CHAPITEAU

En cas de pluie sous le chapiteau bataille de confettis musicale



LA TRINITÉ

